

**INAUGURATION DE LA PLACE DES BUISSES  
EURALILLE**

\*\*\*\*\*

**Vendredi 30 novembre 2001**

\*\*\*\*\*

**Intervention de Monsieur Pierre Mauroy**

Madame le Maire de Lille, Madame Martine Aubry;  
Monsieur le Délégué général d'Euralille, Monsieur Jean-Louis Subileau;

Mesdames et Messieurs,

Je dois dire que c'est un très grand plaisir pour moi de participer aujourd'hui à cette inauguration à la fois officielle et sympathique; à cette manifestation emprunte de modernisme dû naturellement au cadre même d'Euralille, mais aussi de tradition puisqu'elle

nous a donné l'occasion de faire comme de nombreux possesseurs de jardin en ce moment. Quelques jours après la Sainte-Catherine où, selon le célèbre dicton, tout arbre prend racine, l'époque était en effet particulièrement bien choisie pour assurer l'avenir du chêne que nous avons planté au Parc Matisse et du celui gleditzia de la Place des Buissons.

Comme nous avons pu le constater lors de notre promenade de ce matin, les plantations sont en cours et on devine déjà que, dans quelques semaines, le parc aura une toute allure.

Chacun le sait, nous avions décidé de le réaliser en deux tranches. Deux hectares supplémentaires ont ainsi été aménagés au cours de ces derniers mois. Avec ces derniers travaux, dont le montant s'élève à 14 millions de Francs, le parc s'achève et les Lillois auront bientôt à leur disposition un espace de loisirs et de détente de plus de 7 hectares au cœur de la ville. Un parc dans la grande tradition des parcs urbains, plus

accessible que l'ancien jardin des Dondaines, autrefois séparé du centre par le boulevard périphérique.

Le jardin des Dondaines n'a d'ailleurs pas disparu pour autant. Bien au contraire puisqu'il fait désormais corps avec le nouveau quartier Saint-Maurice, en cours de construction, dont la commercialisation est déjà bien avancée.

Immeubles de bureaux, logements, commerces... les différents projets avancent à grands pas. L'ensemble sera particulièrement agréable: la qualité de l'architecture, des espaces publics, la présence de nombreux espaces verts, de place ou encore de toits - terrasses... tout cela donnera en effet à ce petit quartier un cachet particulier, très accueillant, à deux pas des gares et du centre-ville.

Le Parc Matisse et le quartier Saint-Maurice (il faut ajouter le Romarin), sont donc en train de changer.

Quant à la Place des Buissons où nous étions à l'instant, les travaux sont terminés. Il est désormais bien

loin le temps - peut-être certains ici s'en souviennent? - de la gare routière et de cet immense parking à peine aménagé.

Après la création du centre commercial, de la gare et du centre d'affaires, il s'agissait de favoriser les échanges entre les différents modes de transports en commun tout en laissant une large place aux piétons. C'est d'ailleurs ce que nous faisons un peu partout dans la métropole, conformément à ce qui est prévu par le Plan de déplacements urbains.

Entre les deux gares, à la sortie d'une importante station de métro, au croisement de différentes lignes de bus, à deux pas du centre et du boulevard urbain... la Place des Buissonnets constitue en effet l'exemple même de l'intermodalité.

Les aménagements qui viennent d'être réalisés et dont le montant s'élève à près de 18 millions de Francs - financés à hauteur de 21% par la Communauté urbaine - étaient indispensables à un endroit qui compte parmi les

plus stratégiques et les plus fréquentés de notre agglomération.

C'est aussi l'un des lieux où le visiteur découvre notre métropole. Il fallait donc, là encore prendre résolument le parti de la qualité. C'est chose faite et nous pouvons tous en apprécier le résultat.

La qualité, c'est bien entendu l'exigence qui guide notre action sur l'ensemble du projet Euralille et je voudrais, tout naturellement, saluer une nouvelle fois le travail de Jean-Louis Subileau et de son équipe.

Cher Jean-Louis Subileau,

J'ai déjà eu d'ailleurs l'occasion de le faire, il y a un peu plus d'un mois, lorsque vous avez officiellement reçu le Grand Prix de l'Urbanisme 2001.

En vous choisissant parmi six grandes figures de la profession, le jury du Grand Prix, présidé par François Delarue, Directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, saluait votre talent et votre

expérience. Il faisait également un immense honneur à notre métropole.

Avec vous et Nathan Starkman, lauréat en 1999 de ce même Grand Prix et aujourd'hui Directeur de notre Agence de développement et d'urbanisme, Lille Métropole compte bien deux hommes exceptionnels à la tête des deux structures essentielles à son développement.

Ensemble, nous avions fait le pari de relancer Euralille et ce pari, nous sommes en train de le réussir: la commercialisation du secteur Saint-Maurice est quasiment achevée, celle du Romarin est en cours, les programmes du Boulevard Carnot sont désormais terminés... et je n'oublie pas la Cité des Affaires, la Cité de l'Europe ou encore le lancement de la commercialisation de la Tour 4.

Euralille est donc devenu l'adresse tertiaire incontestable de la Métropole et - ce qui est beaucoup plus nouveau - un quartier d'habitation recherché. Ce

dynamisme devrait se renforcer encore avec la poursuite de notre programme et le lancement d'Euralille 2.

Je voudrais donc, cher Jean-Louis Subileau, vous remercier une nouvelle fois de tout ce que vous avez déjà accompli depuis que vous êtes arrivé parmi nous; vous remercier, comme je l'ai fait à Paris, de votre professionnalisme qui vous permet, notamment, de mener vos idées jusqu'à leur réalisation; vous remercier de votre exigence et de votre attachement profond pour la transparence et la qualité.

Mais la qualité, c'est aussi une exigence pour tous les projets de la Métropole, pour tous les programmes en cours; c'était, vous vous en souvenez très certainement, le thème de l'un des ateliers qui se sont déroulés lors des Deuxièmes Assises de Lille Métropole.

Naturellement, le sujet est toujours d'actualité.

La qualité, c'est indispensable au bien-être des habitants; elle renforce également l'attractivité du

territoire et garantit la durabilité des investissements et du développement.

Elle doit donc guider les opérations menées dans le cadre de la ville renouvelée, c'est une évidence, mais aussi toutes les autres: dans les centres villes, dans les nouveaux quartiers, pour les espaces verts, des plus petits squares jusqu'aux plus grands parcs, comme le Parc de la Deûle... Elle doit concerner les espaces publics, mais aussi l'habitat. C'est la raison pour laquelle la Communauté urbaine s'est associée au concours "Maison de ville" lancé par des promoteurs privés et destiné à de jeunes architectes.

La qualité doit donc être partout.

C'était notre exigence à Roubaix et je pense, plus particulièrement aux aménagements réalisés sur la Grand Place, autour de la station de métro, mais aussi sur le site de Mac Arthur Glen.

C'était aussi le cas à Villeneuve d'Ascq, avec la rénovation de la Place Allende aux abords de l'hôtel de

ville, à Marquette autour de la mairie également, à Halluin avec la réhabilitation de la Cour Windels, à Houplin Ancoisne, à Noyelles lez Seclin.... ou encore à Lille avec la requalification du Boulevard périphérique.

Il y aurait bien entendu de nombreux autres exemples comme l'aménagement des berges de la Deûle ou celui du port de Deûlémont.

Voilà pour ce qui est déjà réalisé mais notre tâche, dans ce domaine, est loin d'être terminée.

Je pense à Tourcoing où j'étais il y a quelques semaines et qui a conçu un important projet pour redynamiser le centre ville. Ce dossier sera d'ailleurs examiné lors du prochain Conseil de Communauté à la fin du mois de décembre.

Je pense aussi à Lille 2004 et ses ramblas imaginées par Didier Fusillier et son équipe.

Projets culturels et festifs, les ramblas sont aussi de véritables projets d'aménagements qui participent à un nouvel art de vivre. Prioritairement destinée aux cyclistes et aux piétons, la rambla lilloise débutera à

deux pas d'ici, à la gare Lille Europe, pour rejoindre la Deûle en passant par la rue Faidherbe, la rue Nationale, les squares Foch et Dutilleul et le quai du Wault.

Plus largement, il me semble que nous devons mettre en œuvre un véritable plan d'actions pour les espaces publics à l'échelle métropolitaine.

Il s'agit peut-être de définir de nouvelles règles, de donner - par exemple - une plus grande place aux concepteurs et aux paysagistes; de réfléchir à une organisation plus cohérente de la maîtrise d'ouvrage ou encore de mettre en place des outils tels que des chartes qualité, des guides ou des formations spécifiques...

Une réflexion sur ce vaste sujet est actuellement en cours au sein de l'Agence de développement et d'urbanisme.

En tout cas, la révision du Plan d'occupation des sols nous donne l'occasion de privilégier la qualité de l'espace public. C'est d'ailleurs l'un des principes qui a

guidé les orientations définies dans notre projet de Plan local d'urbanisme qui, lui aussi, sera discuté lors du prochain conseil. Ce projet sera ensuite soumis à la procédure légale de concertation préalable qui débutera en février prochain.

La qualité ne se décrète pas, elle se construit. Pas à pas, peut-être... mais c'est une œuvre qui doit être collective, qui concerne l'ensemble des partenaires institutionnels, le monde économique mais aussi les habitants et les usagers.

C'est le principe qui nous a tous guidé à Euralille et c'est ainsi que nous transformerons encore davantage et de façon durable notre métropole.